

Fiche n°2.1

Accompagner
les projets de rénovation



OBJECTIFS

- Préserver le patrimoine bâti et sa signature architecturale tout en l'inscrivant dans une logique d'ancrage dans son époque.
- Préserver l'art de clore et le patrimoine des portails
- Investir le bâti vacant, densifier le tissu existant

CONTEXTE / ENJEUX

Le bâti traditionnel du Pays de Nay présente simultanément une grande homogénéité marquée par l'usage de mêmes matériaux et techniques constructives sur l'ensemble de son territoire, et une diversité de typologies architecturales variant selon l'implantation en milieu rural ou urbain, l'époque de construction, l'usage initial des bâtiments, l'activité et le niveau social des habitants. Au-delà de la préservation du bâti ancien et par conséquent, du tissu urbain traditionnel, sa prise en compte offre la possibilité de redynamiser la vie locale : offre de logements adaptés, accueil d'équipements et de services, soutien de l'activité artisanale et commerciale.

RECOMMANDATIONS A&P

➤ Les façades,

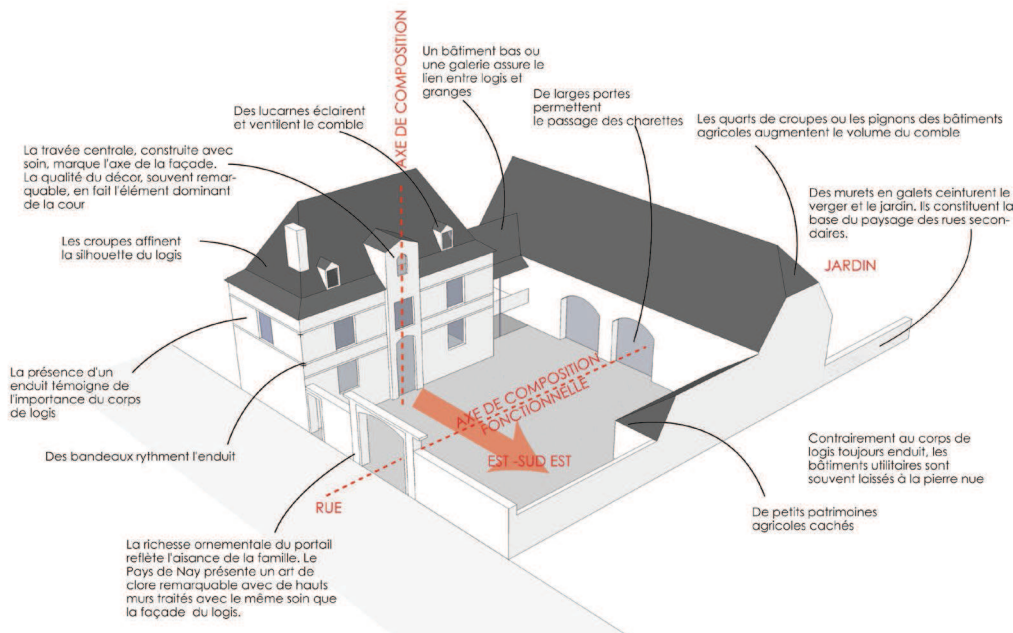
- Reconnaître les éléments de composition avant toute intervention. Faites appel à des professionnels (Architectes, maîtres d'œuvre, STAP, CAUE) pour établir un premier regard technique ou un diagnostic.
- Veiller à conserver l'ordonnement des façades (alignement axe porte, fenêtre, lucarne).
- Prohiber l'emploi de techniques susceptibles de dénaturer les parements de pierre.
- Enduire les façades en galets. Seules les structures en imitation de pierre de taille (chainages, entourages des ouvertures, bandeaux, ...) restent apparentes (architecture du XIX^{ème} siècle). En effet, l'enduit met en valeur la composition et l'ordonnement de la façade. Les enduits doivent affleurer le nu des pierres, sans creux ni surépaisseur, ni faux joints. L'aspect de l'enduit est lisse, taloché ou brossé. Ils sont constitués de chaux naturelle et de sable à granulométrie variée de carrière, pas trop fin.
- Préférer les enduits à la chaux et sable, les enduits prêts à l'emploi et colorés dans la masse, les enduits taloché puis couverts d'une ou plusieurs couche de finition en peinture et prohiber l'enduit béton à la tyrolienne.
- Couleurs : La gamme chromatique des façades, menuiseries et des toitures doit être en parfaite cohérence avec l'environnement voisin, et respecter les couleurs locales (cf exemple de nuancier Lestelle Bétharram ou Montaut).
- Etablir un cahier de recommandations «Couleurs et façades» et y faire référence dans les documents d'urbanisme. Ce cahier doit prendre en compte les effets d'échelle (la rue, les parcelles, les types d'architecture) comme les harmonies de couleurs.

➤ Toitures

- Maintenir ou restituer les couvertures en tuiles picon ou ardoise ou avec des matériaux qui s'y approche **en teinte et gabarit**. Ne pas remplacer les tuiles picon par des tuiles «romane» canal.
- Maintenir les épis de faîtage et les éléments de décor.
- Maintenir ou restituer les couvertures en tuiles mécaniques (tuiles à emboîtement) pour les éléments bâtis secondaires (granges, poulailler...).



Axe n°2 - Pour la reconnaissance d'un pays d'histoires



- Ne sont pas souhaités, les tuiles canal ou romanes de type néo-provençal, les toitures en bac acier sauf pour le maintien des bâtis secondaires (bordes ou granges). De même le choix de couleurs panachées pour les éléments de toiture, les tuiles plastiques et les tuiles vernissées qui, par leur brillance et leur clinquant ont du mal à s'intégrer dans nos paysages.
- Maintenir ou restituer les cheminées anciennes et les lucarnes.
- Conserver les types de toitures (4 pans, toiture croupe, demi croupe...) et les pentes de toitures traditionnelles (exemple : 80% et plus pour de l'ardoise).
- Autoriser dans la mesure où le projet est étudié dans le cadre d'un projet global, les toitures terrasses (ou faible pente) pour des éléments bâtis secondaires permettant de faire la liaison entre logis et grange par exemple.
- Les antennes et paraboles ne devront pas être implantées sur les versants (ou les façades les plus visibles)
- Le zinc sera privilégié pour les gouttières.
- Veiller à une transcription du chapitre 4 du diagnostic de la présente Charte dans les PLU afin de fonder les renvois à l'architecture traditionnelle.

➤ Génoises

En rénovation, les génoises et corniches doivent être conservées lorsque qu'elles sont présentes sur le bâti d'origine.

Traditionnellement, on ne mettait pas de gouttière aux égouts de toits qui comportaient une corniche ou une génoise (puisque la génoise était là pour empêcher le ruissellement de l'eau le long du mur). Dans le cas de rénovation, si pose d'une gouttière masque le profil de la corniche ou de la génoise car elle doit être accrochée sous les premières tuiles et donc devant les premiers rangs de génoise. Il est conseillé de réaliser un chéneau encastré, invisible depuis la rue et qui évite de masquer la génoise.

➤ Ouvertures

- Respecter l'ordonnancement des ouvertures
- Respecter les proportions des ouvertures existantes : plus hautes que larges,
- Prohiber les élargissements de fenêtres.
- Maintenir et restituer les lucarnes : harmonie des proportions, du style et des matériaux.

➤ Menuiseries

- Respecter le type des menuiseries : menuiseries en bois peint avec des carreaux rectangulaires verticalement. Les petits bois doivent rester saillants sur la vitre.
- Maintenir ou restituer les volets en bois peint : soit sous forme de volets pleins à lames verticales, soit sous forme de volets ajourés, sans écharpe biaise.
- Maintenir ou restituer les portes en bois peint : proportions,

simplicité.

- Éviter la mise en place de volets roulants sur des lucarnes.

➤ Les murs de clôture

- En cas de modification nécessitée par des accès ou la surélévation ou écrêtement, le traitement doit être réalisé en harmonie ou de manière identique à la clôture ou mur existant concerné (matériaux, dimensions, proportions, nature et coloration des matériaux, etc.).
- Les clôtures en pierre de taille ne doivent être ni peintes, ni enduites. Les murs en pierre doivent être conservés
- Les porches et portails : Les porches et portails doivent être maintenus et conserver leurs caractéristiques d'origine

➤ Éléments techniques :

- Climatiseurs - pompes à chaleur : Intégrer les dispositifs dans la construction. Ils doivent être non saillants et protégés par une grille.
- Capteurs solaires : Privilégier une installation sur les toitures secondaires, non visibles depuis l'espace public. Les panneaux solaires doivent être intégrés dans la composition de la couverture. Ils couvriront de préférence tout le pan de toiture et seront coupés verticalement

Une connaissance de cette architecture, des modes constructifs et des matériaux s'avère nécessaire pour réussir un projet de transformation ou d'aménagement.